



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Compte rendu d'évaluation professionnelle des enseignantes et enseignants du 2^d degré

Parcours professionnels, carrières et rémunérations

Descripteurs

Le compte rendu d'évaluation professionnelle des enseignants s'appuie sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1^{er} juillet 2013 publié au JO du 18/07/2013). Les descripteurs proposés sont largement inspirés du Bulletin officiel n° 13 du 26 mars 2015 (fiche 14 : descripteurs des compétences requises pour l'entrée dans le métier). Ils constituent une aide à l'évaluation mais il n'est pas attendu d'observer de façon exhaustive chaque élément pour positionner un enseignant sur un degré de maîtrise. La lecture des tableaux se fait de gauche à droite, de façon cumulative, ce qui signifie qu'il convient d'avoir observé l'essentiel des éléments à gauche pour pouvoir avancer vers la droite. Par défaut, lorsque les éléments du niveau « Satisfaisant » ne sont pas observés, c'est alors le niveau « À consolider » qui doit être choisi.

Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (P1)

Composante de la compétence

- Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.
- Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.
- Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
- Connaît les savoirs et les notions clés de sa discipline ou de ses domaines d'enseignement ou d'activités pour les cycles dans lesquels il enseigne. - Connaît les exigences des compétences à développer et leur articulation avec les programmes. - Fait des choix didactiques cohérents appropriés à la situation d'enseignement. - Établit une planification à court et moyen terme de ses séquences en cohérence avec les programmes d'enseignement.	- Connaît les prérequis nécessaires à l'appropriation des notions clés de sa discipline ou de ses domaines d'enseignement, sait expliciter ces notions avec des approches diversifiées, en mettant à distance certains stéréotypes culturels comme celui de genre. - Construit des liens avec d'autres disciplines ou domaines d'enseignement (efficacité observée sur l'élève). - Maintient une veille sur l'actualité de la discipline.	- Est capable d'étayer de façon pertinente ses choix didactiques par des lectures scientifiques. - Produit, diffuse ou publie des ressources ou des démarches innovantes.

En particulier, au collège

Sait accompagner les élèves lors du passage d'un maître unique et polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline.

En particulier, au lycée général et technologique

Sait articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.

En particulier, au lycée professionnel

Veille à articuler les champs disciplinaires enseignés avec les temps de formation en milieu professionnel.

Utiliser un langage clair et adapté et intégrer dans son activité la maîtrise de la langue orale et écrite (7 et P2)

Composante de la compétence

- Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle (langue française).
- Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.
- Intégrer dans son enseignement le développement des compétences écrites et orales des élèves.
- Dans le cadre des cours de langues vivantes, intégrer dans son enseignement l'usage ordinaire de la langue cible par les élèves et le professeur.

Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
- Utilise un niveau de langue compatible avec la posture attendue d'un référent éducatif à l'oral et à l'écrit (registre, orthographe et syntaxe). - Adapte son langage à l'âge des élèves et aux situations d'apprentissage. - Veille à s'adresser à tous les élèves. - Construit des situations favorisant l'équité et la régularité de la pratique de la langue orale et écrite. - Maîtrise le lexique spécifique à la discipline.	- Est attentif aux messages verbaux et non verbaux de l'élève pour l'encourager à s'exprimer avec justesse. - Favorise la prise de parole construite et développée de tous les élèves en accordant le temps nécessaire, adapté à leur profil et besoin. - Fait prendre conscience aux élèves de leurs erreurs langagières, à l'écrit comme à l'oral, et propose les reprises, les reformulations et les rétroactions nécessaires. - S'assure de la qualité formelle des traces écrites dans les cahiers. - Est conscient des biais de genre.	- Organise un ou des événements dans ou hors la classe qui contribuent au développement de la maîtrise de la langue écrite et orale. - Prend en compte les biais, notamment de genre, pour ajuster sa pratique pédagogique. - Intègre dans son enseignement des pratiques d'écriture collaborative. - Favorise l'autonomie langagière des élèves dans des échanges argumentatifs ou des situations de débat dans le respect et l'écoute de chacun et chacune. - Exploite des outils numériques appropriés afin de répondre de façon différenciée aux besoins individuels des élèves dans la maîtrise de la langue.

Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (3, 4, P3)

Composante de la compétence

- Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.
- Connaître les processus et mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.
- Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.
- Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.
- Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap.
- Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.
- Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.
- Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.
- Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.
- Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
- Repère, dans un comportement d'élève, les signes de difficultés ou de mise en retrait ; communique à son sujet de manière juste et neutre avec les interlocuteurs appropriés dans la communauté éducative. - Contribue à la mise en œuvre de dispositifs spécifiques de suivi d'élèves à besoins particuliers. - Établit une planification de ses séquences pour prendre en compte la nécessaire progressivité des apprentissages. Organise la mise en œuvre des séances de cours : • en dégagant clairement les étapes de déroulement de la séance et en étant attentif à leur rythme et à leur durée ;	- Laisse la place et le temps à la verbalisation par les élèves de leurs démarches et de leur raisonnement, en respectant la diversité des approches et des postures. - Recueille des informations sur les différentes façons dont ses élèves apprennent (par la verbalisation, l'évaluation...) et les analyse avec justesse. - Tient compte de la diversité des représentations, des rapports aux savoirs et des modes d'apprentissage pour ajuster son enseignement. - Prévoit la différenciation pour répondre à la diversité des besoins des élèves. Veille à la diversification des supports proposés aux élèves.	- S'appuie sur les apports de la recherche pour ajuster son action auprès de chaque élève - Construit un enseignement qui répond aux besoins individuels de chaque élève, en prenant en compte la diversité des représentations scolaires, sociales et culturelles qui précèdent l'apprentissage. - S'efforce de dépasser certains biais socio-culturels, notamment de genre. - Impulse ou pilote des démarches collectives liées à la prise en compte de la diversité des élèves, au sein de son établissement ou au-delà.

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • en formulant des objectifs, des consignes et des explicitations claires permettant aux élèves de s'engager dans les tâches d'apprentissage proposées. - A le souci de faire acquérir aux élèves des méthodes de travail. - Utilise les supports de communication (tableau, vidéoprojecteur...) adaptés aux besoins des élèves.
Est vigilant quant à la qualité du matériel servant à la réalisation des tâches.
Prend conscience des écarts entre la conception et la mise en place effective de son enseignement et des activités d'apprentissage. - Conçoit et met en œuvre des situations d'enseignement réalistes pour la classe, conformes aux attendus institutionnels mais adaptés aux élèves concernés. | <ul style="list-style-type: none"> - Prend en compte les exigences liées à l'accessibilité des documents écrits ou iconographiques pour tous les élèves. - Participe à l'autonomie des élèves en leur permettant de s'approprier les méthodes de travail les mieux adaptées. - Impulse de véritables situations de questionnement de nature à éveiller l'esprit critique de tous les élèves et à favoriser la confrontation des points de vue, dans le respect des valeurs de la République. - Développe des compétences transversales (créativité, responsabilité et collaboration) dans son enseignement. - Met en place des activités ciblées et adapte son enseignement de façon à prendre en compte les spécificités de genre face aux apprentissages et à la scolarité. |
|--|--|

Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (P4)

Composante de la compétence

- Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.
- Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.
- Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.
- Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.

Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
- Énonce et explicite les objectifs visés. Donne un droit à l'erreur et évite l'effet stigmatisant. - Ne laisse aucun élève de côté pendant les séances d'enseignement, s'assure de l'implication de tous dans les activités proposées. - S'assure d'une prise de parole mixte (garçons-filles) et respectueuse. Veille au respect des règles de vie et repère un comportement qui nuit au fonctionnement du groupe et intervient de manière appropriée - Veille au respect des règles de sécurité. - En lycée professionnel, propose des conditions de travail proches de celles de la réalité professionnelle. - S'assure d'une répartition des rôles et des tâches qui n'entérine pas certains biais ou stéréotypes culturels.	- Adopte une organisation spatiale et temporelle en fonction de l'âge des élèves et des activités proposées ; réfléchit aux regroupements filles/garçons et à leurs places respectives dans les espaces de travail. Utilise l'erreur dans les productions et les raisonnements des élèves comme un levier pour la construction des apprentissages, s'en sert pour ajuster et redéfinir ses objectifs pédagogiques et sa stratégie d'aide. - Développe des interactions orales entre élèves. - Organise son action en prenant appui sur la diversité des élèves pour créer des dynamiques collectives.	- Sait valoriser, au-delà de la classe, la production des élèves. - Développe au maximum l'autonomie des élèves par la collaboration et l'entraide entre pairs. - Contribue, à l'échelle de l'établissement, à une réflexion sur l'inclusion de tous les élèves en compensation de différents biais (de genre, d'origine sociale, etc.).

Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (P5)

Composante de la compétence

- En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin de mieux assurer la progression des apprentissages.
- Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.
- Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.
- Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.
- Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.
- Inscire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
- Connaît les outils d'évaluation et les utilise de manière adaptée. - Assure le suivi des progrès et des acquisitions de chaque élève. - Anticipe l'évaluation lors de la conception des séquences. Se conforme aux référentiels en vigueur pour les classes concernées. - Communique sur ses pratiques d'évaluation avec les élèves et leur famille de façon explicite, transparente et neutre. - En lycée, conçoit les situations pour la mise en œuvre des contrôles en cours de formation, pour les enseignements concernés. - Les appréciations prennent en compte les exigences d'équité et évitent notamment les biais de genres.	- Varie les techniques et les modalités d'évaluation. - Ajuste son enseignement et propose des remédiations en fonction des résultats des évaluations. - Aide l'élève à prendre conscience de ses marges de progrès, soutient son engagement dans l'apprentissage et développe progressivement l'autoévaluation. - Se questionne et échange avec ses collègues sur les pratiques d'évaluation, contribue à l'élaboration d'outils collectifs. - Les démarches d'évaluation favorisent l'égal droit à la réussite de tous et cherchent à compenser les inégalités observées.	Crée les conditions pour que chaque élève : - appréhende l'évaluation de manière positive comme un levier de formation, - s'autoévalue, ait conscience de ses acquis, de ses besoins et sache les expliciter, - développe un sentiment de compétence et une ambition qui dépasse le déterminisme social.

Coopérer au sein d'une équipe (10)

Composantes de la compétence

- Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.
- Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.
- Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les psychologues de l'éducation nationale, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.

Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
- Trouve sa place au sein des équipes, contribue à sa mesure au travail d'équipe. - Identifie et sollicite les personnes ressources pour assurer la cohérence du parcours de l'élève à distance de tout présumé ou préjugé. - En lycée technique et professionnel, prend l'attache du directeur délégué aux formations pour l'organisation des activités	- S'investit de façon constructive dans les différents collectifs. - S'implique avec les différents acteurs de l'école ou de l'établissement dans l'accompagnement du parcours de l'élève, quel qu'il ou elle soit.	- Coordonne un collectif au sein de son établissement et en réalise son évaluation. - Impulse le collectif au sein de l'établissement (prend en charge le nouveau, agit pour créer la coopération, épaulé en cas de difficulté...).

Contribuer à l'action de la communauté éducative et coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'établissement (11, 12 et 13)

Composante de la compétence

- Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.
- Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.
- Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.
- Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.
- Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.
- Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.
- Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.
- Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.
- Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.
- Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.

Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
- Identifie le rôle et l'action des différents membres de la communauté éducative de l'école ou de l'établissement. - S'informe sur le fonctionnement et le contenu des liaisons inter-cycles et inter-degrés, et participe aux réunions dans la mesure du possible. - Organise un dialogue bienveillant avec les parents fondé sur l'écoute réciproque. - Informe les parents des progrès et des résultats de leur enfant de manière neutre et en veillant à leur intelligibilité. - Identifie les principaux partenaires de l'école ou de l'établissement, leurs ressources et leurs fonctions respectives, selon une posture non stéréotypée.	- S'implique en collaboration avec les autres membres de la communauté éducative dans le projet d'école ou d'établissement, veille à l'égalité filles garçons. - Explicite auprès des parents ses attentes, ses démarches pédagogiques et ses propositions d'actions. - Contribue à sa mesure à la mise en œuvre d'un projet partenarial en pensant l'articulation de son rôle et de celui des partenaires.	- Est à l'initiative de projets d'ouverture de l'établissement et à leur mise en œuvre. - Initie et s'investit dans des actions favorisant la participation des parents. - Sait prendre en compte le contexte territorial pour adapter son action, tisser des liens et proposer des projets pertinents. - Met en œuvre dans l'établissement des stratégies pédagogiques collectives qui font évoluer les pratiques inter-degrés.

Installer et maintenir un climat propice aux apprentissages (P4)

Composante de la compétence

- Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.
- Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.
- Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
- Met en place et maintient un cadre permettant un déroulement efficace des activités usuelles de la classe. - Veille au respect des règles de sécurité, fait usage d'une communication adaptée envers tous les élèves.	- Favorise la collaboration entre les élèves, les filles et les garçons. - Réagit de manière pertinente et proportionnée face à un comportement inapproprié, notamment sexiste. - En lycée professionnel, propose des conditions de travail proches de celles de la réalité professionnelle à distance des biais de genre.	- Propose et met en œuvre des actions qui favorisent un climat scolaire serein (justice, respect, lutte contre les violences, égalité filles et garçons...).

En particulier, au lycée professionnel

- Favoriser le développement d'échanges et de partages d'expériences professionnelles entre les élèves.
- Contribuer au développement de parcours de professionnalisation favorisant l'insertion dans l'emploi et l'accès à des niveaux de qualification plus élevés.
- Mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l'accès des élèves à l'enseignement supérieur.

Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques (1/2/6)

Composante de la compétence

- Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, le refus de toutes les discriminations.
- Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.
- Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.
- Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels de l'éducation.
- Maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales : condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.
- Accorder à **tous les élèves** l'attention et l'accompagnement appropriés.
- Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.
- Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.
- **Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.**
- Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.
- Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.
- Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.
- Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
- Respecte les obligations professionnelles, notamment en termes de ponctualité, assiduité, communication, sécurité, protection de l'enfance. - Connaît, respecte et fait respecter le règlement intérieur de l'établissement. - Distingue la sphère privée de la sphère publique des élèves et de lui-même, notamment l'identité numérique professionnelle de l'identité personnelle qui relève de la sphère privée.	- Organise des situations d'échanges (débats argumentés...) et commence, lorsque la situation s'y prête, à déléguer les rôles d'animation, de modération ou de médiation, en prenant en compte la diversité des publics accueillis. - Suscite le questionnement et la mise à distance des opinions exprimées. - Explicite aux élèves, aux parents, aux partenaires le sens et les enjeux : • de l'institution scolaire, • du projet pédagogique et éducatif de l'école ou de l'établissement.	- Analyse et évalue les situations éducatives pour faire évoluer les pratiques et les postures (y compris sexistes) à l'échelle de l'établissement. - S'engage et met activement en œuvre un projet éducatif à l'échelle de l'établissement, en direction des élèves, des personnels, des parents ou des partenaires extérieurs.

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Veille à ce que son attitude et son langage ne soient pas discriminatoires et ne fassent pas obstacle à l'apprentissage et au développement de la confiance en soi. - S'assure du respect de la parole et de l'action de chacun, indépendamment de son genre, de son origine, etc. - Sait distinguer, dans les propos des élèves, ce qui relève de leur libre expression et ce qui, parce que contraire aux valeurs portées par l'école, appelle une correction explicative. | <ul style="list-style-type: none"> - Participe au bien-être et à la construction de l'estime de soi par des commentaires à distance des stéréotypes, valorisant les progrès. - Intègre dans ses démarches la lutte contre les discriminations et l'éducation aux valeurs d'égalité et de respect mutuel. - Participe à sa mesure à un projet éducatif à l'échelle de la classe ou de l'établissement. |
|--|--|

Accompagner les élèves dans leur parcours de formation (5)

Composante de la compétence

- Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.
- Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.
- Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
- Recueille des informations sur les acquis des élèves pour construire la progressivité des apprentissages. - Aide l'élève à construire des compétences et valorise les progrès réalisés pour asseoir la confiance en soi. - Prend part aux actions de l'équipe et de la communauté éducative sur l'orientation. - Est conscient de l'existence de biais (de genres, de déterminismes sociaux...) et de leurs conséquences sur les questions d'orientation.	- S'engage de manière significative dans les missions d'accompagnement des élèves. - Saisit toutes les opportunités pour intégrer dans son enseignement les apprentissages nécessaires à la réalisation du parcours de formation (professionnel, social, citoyen, etc.). - Participe, au sein de son établissement, à la conception collective et à l'animation de séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation. - Contribue à la libre orientation de chaque élève en aidant à dépasser les stéréotypes culturels, sociaux ou de genre.	- Participe, au-delà de son établissement, à la conception et à l'animation de dispositifs permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation. - Connaît et sait prendre en compte les contextes spécifiques (situations d'élèves, territoires, environnement...) pour un accompagnement personnalisé des élèves et des familles dans la construction d'un projet de formation ambitieux. - Contribue à l'ambition scolaire de tous les élèves, en accompagnant des projets d'orientation qui s'affranchissent des déterminismes sociaux.

S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (14)

Composante de la compétence

- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.
- Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.
- Réfléchir sur sa pratique – seul et entre pairs – et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.
- Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
- Est volontaire pour participer à des actions de formation. - S'informe des politiques publiques d'éducation en matière de lutte contre les discriminations. - Échange avec ses collègues pour interroger les pratiques professionnelles. - Sait entendre et tenir compte des remarques, des conseils ou des propositions qui lui sont faits.	- Actualise ses connaissances dans les champs pédagogique, didactique et scientifique. - Identifie ses besoins et établit une stratégie de formation adéquate. - Construit des liens entre des situations professionnelles vécues et observées et des savoirs théoriques en didactique et en pédagogie qui intègrent de manière explicite la gestion de la mixité ; ajuste sa pratique en conséquence. - Participe régulièrement à des actions de formation et en transfère des éléments dans sa pratique.	- Est force de proposition dans le domaine de la formation, de l'innovation et de l'analyse de pratique non genrée. - Partage les apports de la formation au sein de l'équipe et/ou de l'établissement. - S'engage dans une démarche de développement professionnel pour étoffer ses compétences (certification complémentaire, préparation de concours, etc.). - Contribue à la formation de ses pairs. - S'investit dans la formation ou le tutorat de personnels débutants ou en difficulté.